

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 00840 Numéro SIREN : 500 774 377 Nom ou dénomination : A.R.T RENOVATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2023 sous le numéro de dépôt A2023/001627

SARL ART RENOVATION
Société à responsabilité limitée
RCS Romans : 500 774 377
Au capital de 9 500 €
Siège social : 27 Grande rue Jean Jaurès
26300 BOURG DE PEAGE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION**

Ahmed KHADDAR, Commissaire aux comptes, 8 Avenue Jean MONNET, 26000 VALENCE
Membre de la Compagnie Régionale de Dauphine-Savoie - Siret Romans : 453 793 432

Ahmed KHADDAR
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Inscrit auprès de la Compagnie
Régionale des Commissaires aux
comptes de DAUPHINE-SAVOIE

8, Avenue Jean Monnet ZAC Briffaut
26000 VALENCE
Tél : 04 75 83 11 11
Fax : 04 75 83 25 61
Email : akhaddar@auditconseil.fr

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE (SARL) A.R.T RENOVATION EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE (SAS)**

**SARL A.R.T RENOVATION
IMMATRICULEE 500 774 377 RCS ROMANS**

A l'associé,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 224-43 du code de commerce et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 06 février 2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les derniers comptes annuels au 31 décembre 2021 établis par le dirigeant font ressortir un résultat net comptable 158 167 € et un total de capitaux propres de 276 993 €. Ces comptes ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire le 16 juin 2022.



Au 31/12/2021, les dettes de la société sont composées pour 41 231 € de dettes financières diverses, 16 532 € de dettes fournisseurs, 36 230 € de dettes fiscales et sociales et 148 595 € d'autres dettes.

L'actif est composé à 2% d'immobilisations (pour un montant de 8 319 €), 0.3% par des stocks de matières premières (pour un montant de 1 720 €), 1% par des créances clients (pour un montant de 6 938 €), de 18% par d'autres créances (pour 95 746 €), 5% de valeurs mobilières de placement (pour un montant de 23 840 €) et de 73% de disponibilités (pour un montant de 25 156 €).

Les informations transmises par le dirigeant de la société ne font pas état d'éléments de nature à modifier la situation de la société telle que nous l'avons analysée au regard des éléments financiers au 30 septembre 2022.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessous, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Mission de commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

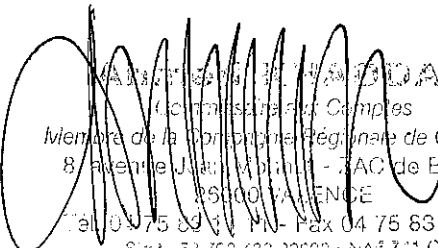
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

A Valence, le 03 mars 2023

Le Commissaire à la Transformation,
Ahmed KHADDAR


Ahmed KHADDAR
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Grenoble
8 Avenue Jean Mermillod - ZAC de Briffaut
38000 VALENCE
Tél 04 75 83 31 11 - Fax 04 75 83 25 61
Siret : 33 763 432 19620 - NAF 7110